Compte rendu du conseil de l'U.F.R. S.F.A.

Mardi 13 février 2024 à 14h00

Membres de droit présents : ALAYRANGUES Sylvie, ANDREU Nolwenn, BASHIARDES Georges, BATONNEAU Yann, BAUDET Lukas, , BELTRAN-BECH Sophie, BENOIT-MARAND Marianne, BOEGLEN Hervé, BOISSAY Elise, BOISSIERE Samuel, BRAQUART VARNIER Christine, CABIOC'H Thierry, DE OLIVEIRA VIGIER Karine, DUCLAUD Sylvie, FRANCOIS Matteo, GENIET Annie, LAFITTE Alexandra, LAMBALLAIS Éric, LUCET Isabelle, MERCIER Bruno, PECYNA Mikael, SAMBA-LOUAKA Ascel, VIGNAUD Patrick, ZWEERS Léa.

Invités permanents présents : DAUVERGNE Elodie, GARCIA Martine, BERJEAUD Jean-Marc, LARRIVEE Virginie, POUSSARD Anne-Marie, RICHARD Frédéric.

Excusés : CARRE Philippe, BAUDON Frédéric, ESTIEU-GIONNET Karine, GENDRE Maryline, HAMON Ludovic, JULIEN Anne-Laure, LE GUILLOU Laurent, PLINGUET Kentin, VALLOIS-ROUET Laurence, MICHEL Anny, PIERRE Morgan.

Excusés avec procuration : CORONAS Valérie à BRAQUART VARNIER Christine, JOULAIN Anne à BASHIARDES Georges, PORCHERON Benoit à LAFITTE Alexandra, MIRVAL Sandra à BELTRAN-BECH Sophie, BESSON Samuel à CABIOC'H Thierry, CAUBET Yves à SAMBA-LOUAKA Ascel.

30 votants dont 6 procurations

Rappel de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

I. Informations générales – *Pour information et délibération*
II. Présentation Notilus – *Pour information*
III. Relevé de décision du conseil d'UFR SFA du 09/01/24 – *Pour délibération*
IV. Vote de l'étudiant siégeant à la commission formation – *Pour délibération*
V. Répartition des postes ATER 1ère vague 24/25 – *Pour délibération*
VI. Finance : Subvention La Géode – *Pour délibération*
VII. Questions diverses

I – Informations générales

Installation d'un système de visioconférence au sein de la salle des actes

- ❑ Demande d'installation de prises de courant : envisagé pour la rénovation du B5 dont la date est indéterminée

Retour sur la cérémonie des diplômes (diapo 1 à 4)

- ❑ Les 27/01/2024 et 03/02/2024
- ❑ Invitation de tous les étudiants diplômés de L3 et M2 ainsi que leurs accompagnateurs
- ❑ Présentation du bilan humain et financier (coûts directs)
- ❑ A l'avenir, l'université demande de prévoir également un chiffrage des coûts indirects (mobilisation du personnel de l'Université)

sfa.univ-poitiers.fr

Bâtiment Administration (B5) ı 9, rue Charles-Claude Chenou - TSA 51106 ı 86073 Poitiers Cedex 9 - France ı Tél. : (33) (0)5.49.45.30.00 ı Fax : (33) (0)5 49 45 36 00 ı ufr.sfa@univ-poitiers.fr

- ❑ Augmentation du nombre d'accompagnateurs à noter, les diplômés sont très satisfaits. Permet de donner de la visibilité sur l'excellent taux d'insertion des diplômés sur le marché de l'emploi sur des postes d'ingénieurs notamment.

Retour sur les journées portes ouvertes du 10 février 2024 (diapo 5)

- ❑ 1 700 personnes pour SFA (un peu moins que l'année dernière (environ 1800))
- ❑ Forte mobilisation des équipes pédagogiques et BIATSS
- ❑ Participation des étudiants en augmentation, très appréciée par les élèves de 1ère et terminale
- ❑ Présentation du bilan financier
- ❑ A rediscuter pour les années à venir si plateaux repas à prévoir pour tous les étudiants des associations présentes et présentation de projets

Point étape évolution Master & diplôme d'ingénieurs (diapo 9)

- ❑ Volonté de la Présidence d'Université d'accompagner la transformation de diplômes de Master en diplômes d'ingénieurs.
- ❑ Avis favorable de la CTI pour la création d'une nouvelle école d'ingénieur interne à l'université de Poitiers (transformation de l'IRIAF dont le nom devrait être ENSAR) avec 2 nouveaux diplômes ouverts en 2024.
- ❑ L'équipe projet de l'actuel Master IDLS poursuit ses démarches et la création d'un diplôme d'ingénieur au sein de l'ENSIP est à l'étude pour un projet d'ouverture en 2027. Cette piste serait privilégiée car elle présente plusieurs avantages (la généricité du nom, proximité géographique, l'expérience de l'ENSIP avec la CTI). Orientation de l'ENSIP : santé / environnement.
- ❑ La direction de l'UFR SFA a sollicité, à nouveau, la présidence pour qu'une ou plusieurs réunions soient proposées par la présidence pour qu'une stratégie partagée avec SFA, IRIAF, ENSIP, ... (IUT?) se mette en place au niveau de l'établissement afin de préparer au mieux la future offre de formation en ingénierie de l'UP. Point de vigilance : ces éventuelles évolutions / transformations ont des incidences sur le premier cycle. La réflexion ne peut porter que sur le périmètre du second cycle (Masters). Ces évolutions doivent être pensées sur l'ensemble de l'offre de formations : Licence et Master. Enjeu pour les années à venir pour le conseil UFR.

Retour sur la dernière commission vie étudiante (diapo 10)

- ❑ Point avec les élus étudiants sur le fonctionnement de l'UFR SFA.
- ❑ Un premier point sur les associations étudiantes SFA a notamment permis d'évoquer l'occupation d'un local par l'association des Faluchards en Sciences qui a une activité très faible. De plus, elle n'a pas été labellisée par l'UP. Proposition de ne plus mettre à disposition de local pour cette association.

- ➢ 30 votants à main levée
- ➢ 30 : POUR
- ➢ **Retrait du local à l'association AFES adopté à l'unanimité**

Bâtiment Administration (B5) ı 9, rue Charles-Claude Chenou - TSA 51106 ı 86073 Poitiers Cedex 9 - France ı Tél. : (33) (0)5.49.45.30.00 ı Fax : (33) (0)5 49 45 36 00 ı ufr.sfa@univ-poitiers.fr

- La prochaine commission vie étudiante du jeudi 7 mars 2024 17h portera sur l'attribution des locaux aux associations.

II- Présentation Notilus (diapos 11 à 17)

- Système d'information permettant de réaliser des ordres de missions dématérialisés pour les déplacements dans le cadre de la formation et de la recherche.
- Objectif : dématérialisation totale prévue en janvier 2023 initialement mais mise en œuvre finalement au 5 février 2024. En 1 semaine de démarrage, 330 missions saisies dont 206 directement par les missionnaires.
- Avant 2 outils différenciés désormais 1 seul outil Notilus avec automatisation directe des BC dans sifac
- Beaucoup de tutoriels et de formations déployés sur IRIS pour faciliter l'utilisation.
- Autorisation de véhicule : communication à venir, à l'occasion de la 1ère mission, l'interlocuteur est le directeur de département ou de labo, en fonction.
- 6 mois de prévus pour faire évoluer l'outil en fonction des remontées / besoins constatés.
- Flux de validation : anticipation à 5 jours minimum des ordres de mission mais vigilance à avoir pour les TER à faire le matin tôt si réservation uniquement à la journée.
- Application mobile à venir pour transmettre via un QR code les justificatifs : test encore en cours, communication à venir.
- Point d'alerte : demande d'ordre de mission le vendredi en fin de journée et le week-end à éviter compte-tenu du circuit de validation.
- Règles de prise en charge des ordres de mission : mémo en cours de mise à jour à venir. Tutos disponibles sur IRIS. *(Rappel que le taxi est remboursé très exceptionnellement).*

III – Approbation du relevé de décision du conseil d'UFR du 09/01/24

- 30 votants à main levée :
- 28 : POUR
- 2 : ABSTENTION
- **Le relevé de décision est adopté.**

IV – Vote de l'étudiant siégeant à la commission formation

Une candidature reçue : Mikael PECYNA

- 30 votants à main levée :
- 29 : POUR
- 1 : ABSTENTION
- **La désignation est adoptée.**

sfa.univ-poitiers.fr
Bâtiment Administration (B5) ı 9, rue Charles-Claude Chenou - TSA 51106 ı 86073 Poitiers Cedex 9 - France ı Tél. : (33) (0)5.49.45.30.00 ı Fax : (33) (0)5 49 45 36 00 ı ufr.sfa@univ-poitiers.fr

V – Répartition des postes ATER 1ère vague 24/25 (diapos 22 à 44)

- ❑ Mise en œuvre d'une nouvelle procédure au niveau de l'UP pour la campagne 2024/25
- ❑ Retour sur la campagne 2023, notamment problématiques rencontrées (procédure pas claire, calendrier trop tardif, charge de travail importante du SGE pour recevabilité, etc.)
- ❑ Pour la campagne 2024/25 : publications des supports en février 2024 puis au fil de l'eau sur profil à partir de juillet 2024
- ❑ Rappel CACr ou CAC restreint (CAC : organisme regroupant l'ensemble des élus au niveau UP commission recherche et CFVU statuant sur les problématiques de RH des enseignants et enseignants-chercheurs) : restreint aux enseignants et enseignants chercheurs, plusieurs CACr en fonction des ODJ notamment. Pour chaque support ATER : analyse et classement des dossiers reçus de candidats ATER par le CES de la discipline, établissement d'un procès-verbal adressé et validé par le CACr. Quand validation, contact des candidats par les services RH des composantes pour confirmation d'accord du candidat, jusqu'à ce que le poste soit pourvu avec précision « sous réserve de la recevabilité du dossier ».
- ❑ Recevabilité des dossiers : SGE adressera un mail de confirmation de réception des dossiers de candidature et l'étude de la recevabilité des dossiers par SGE ne se fera que lorsque le candidat est retenu. Si dossier recevable alors confirmation du recrutement.
- ❑ Pour SFA : 9 supports suite au dialogue de gestion RH et 9 supports en attente de confirmation.
- ❑ Présentation des diverses demandes de support (cf.diapos)
- ❑ Présentation et explication sur l'indicateur HC/EC à prendre en compte pour la répartition des postes ATER
- ❑ Présentation des propositions soumises à la commission formation pour le classement et résultats des votes de cet avis consultatif : choix entre A et B, option B retenue par la commission formation et entre 3 et 4, proposition 3 retenue.

Souhait de rediscuter le résultat issu de l'avis consultatif de la commission formation

- ➢ 30 votants à main levée :
- ➢ 12 : POUR
- ➢ 8 : ABSTENTION
- ➢ 10 : CONTRE
- ➢ **Une nouvelle discussion est adoptée**

Choix du conseil entre option A ou B

- ➢ 30 votants à main levée :
- ➢ 22 : OPTION A
- ➢ 0 : OPTION B
- ➢ 8 : ABSTENTION
- ➢ **L'option A est adoptée**

Bâtiment Administration (B5) ı 9, rue Charles-Claude Chenou - TSA 51106 ı 86073 Poitiers Cedex 9 - France ı Tél. : (33) (0)5.49.45.30.00 ı Fax : (33) (0)5 49 45 36 00 ı ufr.sfa@univ-poitiers.fr

Choix du conseil entre proposition 1 ou 2

- 30 votants à main levée :
- 21 : PROPOSITION 1
- 0 : PROPOSITION 2
- 9 : ABSTENTION
- **La proposition 1 est adoptée**

Répartition obtenue :

Classement	HC/EC	Département
1	153	BV
2	106	BOP
3	90	BOP
4	86	Chimie
5	79	Chimie
6	74	Informatique
7	74	BOP
8	72	Chimie
9	68	Informatique
10	62	Maths
11	55	EEA
12	55	Maths

Département	Support obtenus
Bio. Vég.	1
Biosanté (64)	
Biosanté (65)	
Biosanté (66A)	
Biosanté (69)	
BOP	3
Chimie	3
EEA	1
Informatique	2
Maths	2
Méca.	
Physique	

VI – Finance : Subvention La Géode (Diapos 46 à 47)

- L'association La Géode va perdre son label car oubli d'effectuer la demande de renouvellement à l'occasion du changement du bureau. Le FSDIE a un budget d'1 million d'euros par an et permet d'aider les associations dans le cadre des évènements, aide attribuée principalement mais pas uniquement aux associations labellisées.
- Echange du Doyen avec l'association pour les informer qu'elle peut solliciter le FSDIE, à l'occasion de cet échange, les objectifs formulés par l'association n'étaient pas clairs.
- Retour mitigé par Géosciences : le lien avec les objectifs pédagogiques n'est pas avéré.
- Le Doyen n'est pas favorable à l'attribution d'une subvention pour ces raisons.

- 30 votants à main levée :
- 0 : POUR
- 7 : ABSTENTION
- 23 : CONTRE
- **La demande de subvention est rejetée**

Bâtiment Administration (B5) ı 9, rue Charles-Claude Chenou - TSA 51106 ı 86073 Poitiers Cedex 9 - France ı Tél. : (33) (0)5.49.45.30.00 ı Fax : (33) (0)5 49 45 36 00 ı ufr.sfa@univ-poitiers.fr

VI - Questions diverses

Un étudiant peut-il remplir lui-même le registre de santé et sécurité ?

- ❑ Le registre santé et sécurité concerne les personnels avant tout, et ne peut pas être rempli directement par un étudiant.
- ❑ ATTENTION correction après conseil : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F496. *Ce registre est mis à la disposition des agents* ***et, éventuellement, des usagers****. Après vérification de la RA auprès de la formation spécialisée en santé et sécurité au travail,* ***l'UP a bien ouvert ce droit à chaque agent (et usager) qui peut utiliser les registres de sécurité et santé au travail présents au sein de chaque structure****. Dédiés à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail, ils vont permettre de signaler les incidents, les situations de travail anormales, y compris celles liées aux risques psycho-sociaux (violences internes ou externes et stress au travail). Tout agent et usager peut donc également formuler des suggestions et des remarques afin d'améliorer l'environnement et les conditions de travail, l'espace de travail, etc.*
- ❑ A cette occasion, rappel du cadrage juridique concernant les stagiaires via une charte élaborée par SFA en cas d'accident.

Que peut-on faire suite à des vols d'argent constatés au sein des locaux des associations étudiantes sans constat d'effraction ?

- ❑ C'est à l'association de déposer plainte (non l'Université) contre X pour vol.
- ❑ Malheureusement, certains bâtiments ne sont pas bien fermés parfois mais dans le cas présent, sans constat d'effraction cela signifie que la ou les personne(s) ont les clés.
- ❑ Conseil : ne pas laisser d'argent dans les caisses, aujourd'hui il est préférable d'être dans la prévention, réponse pragmatique même si insatisfaisante. Il est constaté malheureusement aussi des vols de matériel parfois côté Université.
- ❑ Par principe, on ne peut accuser personne donc non favorable à adresser un mail aux étudiants rappelant le risque encouru en cas de vol suite à sollicitation.

Question salle informatique

- ❑ Salle – 15 : renouvellement du parc prévu en 2024

Question sur la communication vers les étudiants par les étudiants membres du Conseil UFR

- ❑ Etude de faisabilité sur iris quand sera ouvert aux étudiants
- ❑ Plus largement étude de faisabilité vers les personnels (question juridique).

Question sur aide possible aux étudiants ayant un cours mutualisé avec STAPS sur un autre site (surcoût transport)

- ❑ Pas de fonds d'aide prévu au niveau de SFA.
- ❑ Se rapprocher de l'assistante sociale.

La séance est levée à 17h00.

Le prochain conseil est prévu le mardi 12 mars 2024 à 14h00

Thierry Cabioc'h
Directeur de l'UFR SFA

web
sfa.univ-poitiers.fr
Bâtiment Administration (B5) ı 9, rue Charles-Claude Chenou - TSA 51106 ı 86073 Poitiers Cedex 9 - France ı Tél. : (33) (0)5.49.45.30.00 ı Fax : (33) (0)5 49 45 36 00 ı ufr.sfa@univ-poitiers.fr